

CYBERGUN

Société Anonyme

40, boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES

Rapport complémentaire des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, établi en l'absence de communication du rapport du conseil d'administration

Réunion du conseil d'administration du 28 janvier 2019

BM&A
11 rue de Laborde
75008 PARIS

FITECO
8, rue Claude Bernard
Le Coudray
28007 CHARTRES Cedex

CYBERGUN

Société Anonyme
40, boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes sur L'augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, établi en l'absence de communication du rapport du conseil d'administration

Réunion du conseil d'administration du 28 janvier 2019

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article R. 225-116 du Code de commerce, en cas d'utilisation par le conseil d'administration d'une délégation de compétence pour procéder à une émission d'action avec suppression du droit préférentiel de souscription, nous vous informons que nous n'avons pas pu effectuer cette mission, le rapport du conseil d'administration ne nous ayant pas été communiqué.

En application de la loi, nous vous signalons que le non établissement du rapport par le conseil d'administration constitue une violation des dispositions de l'article R.225-116 du Code de Commerce.

Paris et Chartres, le 9 octobre 2019

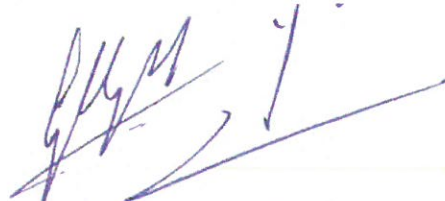
Les commissaires aux comptes

BM&A



Eric SEYVOS

FITECO



Guirec LE GOFFIC